

Témoignage

Clément LE BOURHIS, salarié d'une entreprise d'Electricité- Climatisation de 8 salariés à La Mulatière dans le département du Rhône

« Mon père m'a annoncé qu'il désirait arrêter son activité dans trois ans. J'ai observé comment il gérait son activité, comment elle évoluait. J'ai repéré quelques incohérences dont je lui ai fait part. Nous étions d'accord pour dire qu'aujourd'hui, vue la technicité, les demandes, l'administratif, la gestion du personnel de plus en plus difficile et complexe, les plannings, la comptabilité où il faut de bonnes notions pour lire les bilans, il était nécessaire que je suive une formation. Ainsi, cette formation permet de se rapprocher du terme, de se mettre dedans. On se dit toujours qu'on a le temps, qu'on a le temps de voir venir, c'est dans 3 ans. Ça arrive très vite et que si on veut être prêt, organisé, si on veut commencer à dire aux ouvriers qu'on va reprendre ensuite, il faut commencer à montrer qu'on s'y intéresse et qu'on est dedans.(...) Aujourd'hui, la formation m'est déjà très utile car elle balaye tous les aspects de l'entreprise artisanale du bâtiment »

Témoignage

Carine Malvaud-Baudry, salariée d'une entreprise Meunerie générale, de 14 salariés, à Fontenay le Comte dans le département de la Vendée :

« Cela fait maintenant 10 ans que je travaille dans l'entreprise de mon père, dans 1 an il prend sa retraite et je prends le relais ! Actuellement, je suis salariée de l'entreprise et ma fonction est plutôt tournée vers le commercial. J'avais donc besoin d'une formation approfondie, entre autre, en gestion et organisation d'entreprise. C'est pour cette raison, que j'ai suivi cette formation ; elle correspond à mes attentes et besoins. Je dispose maintenant de compétences supplémentaires sur ces deux domaines. Par exemple, je pourrais mieux définir et mettre en place des tableaux de bord adaptés à mon activité; cette formation m'a donné également des outils en gestion de ressources humaines tels que l'optimisation des plannings, le pilotage et la coordination de chantier, les techniques de communication, »

Témoignage

Patrice CMBET, Artisan nouvellement installé, Electricien à Brassens dans le département de la Savoie

« J'ai démarré mon activité en novembre 2007. J'avais besoin de compléments d'information au niveau de la gestion et comptabilité. Le plus difficile à gérer c'est d'inscrire cette formation dans mon planning. J'ai des chantiers qui tournent, je ne peux pas m'absenter facilement. Si je suis allé en formation, c'est pour que ça m'aide dans mon travail quotidien. On a commencé la compta presque tout de suite avec des exercices sur son propre bilan. Dans le cas d'une création, le premier critère pour commencer les formations serait d'avoir déjà un premier bilan... »

**L'artisanat du bâtiment :
un secteur dynamique,
créateur d'emplois et d'activités**

80 000 entreprises artisanales

sont à reprendre sur l'ensemble du territoire national
dans les dix prochaines années,

**Actuellement les 2/3
des reprises d'entreprise
n'atteignent pas les 3 ans d'activité**

faute d'anticipation, de préparation et d'accompagnement.

Il n'appartient qu'à vous de mettre
toutes les chances de votre côté.

Pensez-y des maintenant !

Pour plus d'informations, contacter :

Avec le soutien de :



**Confédération de l'Artisanat et des
Petites Entreprises du Bâtiment**

2, rue Béranget - 75140 Paris cedex 03
Tél. 01 53 60 50 00 - Fax 01 45 82 49 10
capeb@capeb.fr / www.capeb.fr



CEB Conception : OBBA Communication / 01 40 92 27 27 - Crédit Photos : © 2009 - Jupiterimages



**Transmettre et reprendre une
entreprise artisanale du bâtiment**

**Une démarche qui se prépare
et ne s'improvise pas !**

Vous êtes artisan, vous souhaitez cesser votre activité et/ou
prendre votre retraite dans les dix années à venir et vous réfléchissez
aux opportunités de transmettre votre entreprise,

Vous êtes salarié d'une entreprise du bâtiment,
vous avez acquis une formation dans le bâtiment et vous avez décidé
de reprendre ou créer une entreprise artisanale du bâtiment,

N'attendez pas et contactez

les professionnels de la CAPEB

pour vous accompagner dans cette démarche.



➤ Avec la CAPEB, le CEDANT pose ses questions et trouve des réponses

Vous souhaitez cesser votre activité et/ou prendre votre retraite dans les 10 prochaines années.

Posez-vous les bonnes questions dès maintenant :

Comment réaliser une succession équitable ?

Comment accompagner les salariés ?

Quand et comment céder ?

Quel est le profil d'un bon repreneur ?

Comment fixer le coût de la cession ?

Quelle mode de cession ?

Quelle est la valeur de mon entreprise ?

Pourquoi accompagner le repreneur ?



La CAPEB vous aide à trouver les réponses en vous proposant :

- ➔ un appui conseil afin d'anticiper sereinement la transmission de votre entreprise,
- ➔ des rencontres avec des professionnels,
- ➔ une mise en lien avec des experts dans ce domaine (comptable, centre de gestion, notaire, ...)

Transmettre une entreprise artisanale du bâtiment, c'est **anticiper, choisir** le bon moment et **favoriser** la cession

➤ Avec la CAPEB, le REPRENEUR s'entoure de professionnels et se forme

Vous souhaitez vous lancer dans cette démarche.

Examinez en profondeur votre projet ...

Posez- vous les bonnes questions :

Quelle est la viabilité de mon projet ?

Quelle est la valeur de l'entreprise ?

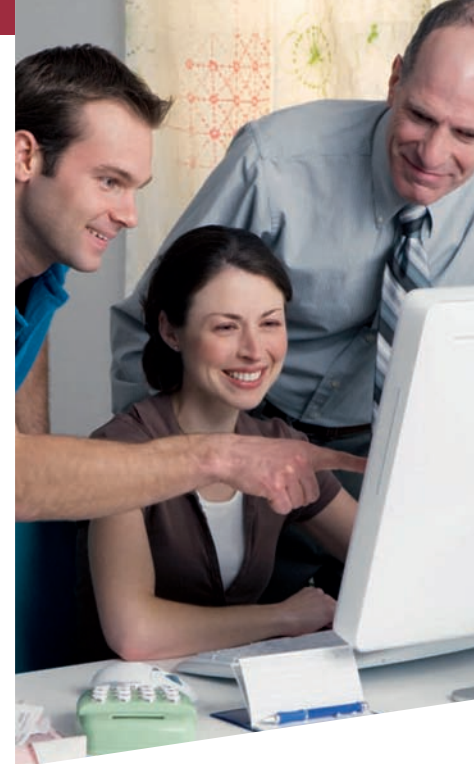
Comment trouver des financements ?

Comment mettre en place un plan de développement ?

Comment me former ?

Comment mettre en place les premiers outils de gestion ?

Comment prendre le relais du cédant ?



FONCE !

La CAPEB vous propose un accompagnement spécifique, des rencontres avec des professionnels et des formations adaptées à vos besoins et attentes la FOrMation des Nouveaux Chefs D'Entreprise du Bâtiment (FONCE) de 27 jours

Reprendre une entreprise artisanale du bâtiment, c'est **se préparer, savoir s'entourer et se former.**

➤ FONCE

La FOrMation des Nouveaux Chefs D'Entreprise du Bâtiment

27 jours pour piloter une entreprise artisanale du bâtiment

Objectif

FONCE a pour objectif de vous donner le maximum d'atouts (connaissances, réflexes, méthodes, outils, attitudes et comportements, ...) pour diriger une entreprise artisanale du bâtiment.

Le public

Cette formation s'adresse principalement aux salariés des entreprises du bâtiment.

LE CONTENU

Pôle n°1

Introduction à l'Entrepreneuriat et au projet
Journée d'ouverture et d'intégration/ Définir et conduire son projet personnel et d'entreprise

Pôle n° 2

Gestion des Ressources Humaines

Gestion d'une équipe / Recruter, accueillir

Pôle n° 3

Stratégie commerciale

Positionner son entreprise / L'acte de vente

Pôle n° 4

Comptabilité, gestion administrative et financière

Les mécanismes comptables / Gestion d'affaire, du chiffre à la facturation / Analyser ses prix de revient / Budgétisation et tableau de bord / Lecture et analyse du bilan et du Compte de Résultat

Pôle n° 5

Informatique appliqué à la gestion de l'entreprise

Pôle n° 6

Juridique et réglementaire

Organisation sociale et fiscale / La gestion des risques et les assurances / Prévenir et gérer les impayés

Pôle n° 7

Gestion du chantier

La sécurité en entreprise, sur les chantiers et en atelier /Gestion d'affaire, organisation pratique / Démarche qualité

Pôle n° 8

Evaluation et clôture

La durée : 27 jours répartis sur x mois

Les pré-requis : Vous devez connaître le fonctionnement d'un micro ordinateur et les fonctions de base des logiciels bureautiques (traitement de texte et tableur et navigation internet)

Prise en charge de la formation

Pour toute demande de renseignements concernant la prise de en charge de cette formation par les FAF ou OPCA, merci de vous adresser à votre service de proximité de la CAPEB.

Analyser
vos besoins



Diagnostiquer-
Mettre en œuvre et évaluer



Définir les actions
à conduire